

Quelles sont les modalités d'admission ?

Les enfants sont admis au DAR sous notification de la MDPH (valable un an renouvelable) après avis de la CDAPH (Commission des Droits à l'Autonomie de la Personne Handicapée).

L'enfant peut être accueilli aux conditions suivantes :

- Avoir un diagnostic TSA confirmé, sans déficience ou ayant une déficience légère
- Etre domicilié dans le secteur de Morschwiller-le-Bas (transport assuré par la famille)
- Avoir un âge de développement requis pour les apprentissages scolaires
- Implication et adhésion de la famille dans la co-construction du projet de l'enfant

Nous contacter

5 rue Alfred GIESS
68790 MORSCHWILLER LE BAS

dar68@adapeipapillonsblancs.alsace
03 89 32 74 74

Dispositif d'AutoRegulation DAR

Ecole Élémentaire Alfred GIESS
Morschwiller-le-Bas



Le DAR est un dispositif partagé entre l'Adapei Papillons Blancs d'Alsace et l'Education Nationale, la circonscription de Wittelsheim. Ce dispositif est rattaché au Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile Autisme du Pôle Enfance.

Qu'est ce que le DAR ?

Le dispositif d'autorégulation offre une continuité de parcours au sein de classes ordinaires pour des élèves avec Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA). Le dispositif d'autorégulation profitera aux élèves, aux enseignants et aux personnels des collectivités de l'école élémentaire.

Le DAR est implanté dans l'école de Morschwiller le Bas et co-piloté par le directeur d'école et le chef de service du SESSAD Autisme.

7 à 10 élèves avec TSA, âgés de 6 à 11 ans, profiteront d'interventions pédagogiques et thérapeutiques se référant aux RBPP (Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles).

Qu'est-ce que l'autorégulation ?

- Au regard de l'apport des neuro-sciences, c'est un accompagnement permettant d'agir sur les processus et modalités d'apprentissage, en pleine cohérence avec les orientations du Ministère de l'Education Nationale.
- Une démarche fondée sur l'approche ABA (Applied Behaviour Analysis), conforme aux recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) et de l'Agence Nationale d'Évaluation et de la Qualité des Etablissements et des Services Sociaux et Médico-Sociaux (ANESM) et en accord avec les valeurs d'inclusion portées par les différents partenaires.
- Une technique permettant de lever les freins à l'apprentissage des enfants avec TSA, en leur permettant de développer des compétences émotionnelles et sociales sans lesquelles ils ne peuvent suivre un cours.
- Une manière efficace de travailler son statut d'élève pour tous les enfants afin de favoriser l'entrée dans les apprentissages, leur consolidation et leur généralisation.
- Une démarche qui repose sur la stimulation positive, les progrès des enfants pour les accompagner progressivement vers une plus grande autonomie.

Quelles sont nos missions ?

Le DAR a pour objectif principal de :

- Soutenir la scolarisation des élèves TSA en classe ordinaire
- Former, informer et répondre aux besoins de tous les professionnels (enseignants, AESH, équipe périscolaire, ...) pour accompagner les élèves
- Soutenir la famille dans l'éducation de l'enfant avec TSA
- Faire bénéficier des principes d'autorégulation à tous les élèves et à la communauté éducative

Le projet du DAR vise la scolarisation des enfants TSA en milieu ordinaire.

Ces élèves seront accueillis dans leur classe de référence et pourront bénéficier des temps de repas accompagnés par une équipe éducative.

Chaque enfant bénéficie d'un projet individualisé d'accompagnement qui est élaboré en fonction de l'évaluation de ses besoins particuliers et de son rythme.

Pour y répondre l'équipe est formée à différentes pratiques spécialisées telles que l'autorégulation, l'ABA, la communication alternative, TEACCH, habilités sociales, EPSILON,..

Quels sont les professionnels ?

Une équipe formée et spécialisée à l'autisme, composée de :

- Enseignant
- AESH collectif (Accompagnant Elèves en Situation de Handicap)
- Psychologue
- Educateurs